La Vie à Bry

le magazine de votre ville

N° 492
Février 2023

brysurmarne.fr

Crise de l'énergie

La Ville se mobilise contre la hausse des coûts

Page 13

50 ans de jumelage, ça se fête !
Page 12

Pierre Picquet-Egly, un rameur à l'assaut de l'Europe et du monde
Page 22

VILLE DE BRY-SUR-MARNE
Moult viel que Paris

Rencontre avec Madame la Ministre Déléguée aux Collectivités Territoriales

« Sans aide de l'État, les budgets communaux sont infaisables en 2023, sauf à fermer des services publics ou augmenter les impôts ! C'est pourquoi, avec mes homologues maires du Val-de-Marne, toutes tendances confondues, nous avons interpellé la Ministre Déléguée aux collectivités, Dominique Faure, sur la crise qui couve dans toutes les villes de France à cause de l'explosion des coûts et de l'inflation. Nous espérons avoir été entendus... »

Charles ASLANGUL
Maire de Bry-sur-Marne

Édito du Maire

« Budget 2023 : la crise frappe les communes ! »

Charles ASLANGUL
Maire de Bry-sur-Marne
Vice-président du Territoire
Conseiller Métropolitain

Madame, Monsieur,
Chers Bryards,

Une grave crise couve silencieusement dans tous les territoires de France : avec l'inflation, les coûts de l'énergie et la baisse des aides de l'État, les villes sont à l'heure actuelle dans l'incapacité de boucler les budgets 2023.
Toutes les associations d'élus, indépendantes et transpartisanes, tirent la sonnette d'alarme. Je m'associe à cette démarche salutaire car il en va de la survie des services publics municipaux cette année et donc du quotidien des Français, des Bryards.

Un constat alarmant pour les communes

Pour la première fois en 30 ans, nous n'avons pas voté le budget en décembre mais le voterons en avril. Pourquoi ? Car, comme toutes les villes de France, nous n'étions pas en capacité de le boucler en fin d'année sans augmenter les impôts. Il faut bien comprendre ce qui se joue pour les communes. Un Conseil municipal gère en réalité deux budgets. Un budget fonctionnement et un budget investissement.

Le budget investissement concerne l'achat du mobilier des écoles/crèches/gymnases/espaces culturels, le renouvellement du mobilier urbain installé dans nos rues comme l'éclairage public, mais aussi l'aménagement de nouveaux espaces publics, ou la construction de nouveaux équipements. **Ce budget investissement ne pose pas de problème** car notre capacité d'endettement est saine et nous pourrons investir de façon raisonnable cette année encore.

Non, **le problème des villes est le budget de fonctionnement,** c'est-à-dire le budget qui permet de payer les fonctionnaires, les factures d'énergies, toutes les animations et manifestations locales, les cantines, la gestion courante des écoles, des crèches, des centres de loisirs, l'espace collégien, l'Hôtel Malestroit, la Médiathèque, les gymnases, les espaces verts, la propreté urbaine... Bref ! Le budget de fonctionnement est celui qui, comme son nom l'indique, fait tourner la Ville au quotidien.
La grande difficulté est que, contrairement au budget de l'État, le budget de fonctionnement communal ne peut pas être déficitaire (c'est heureux) et, toujours contrairement à l'État, ne peut légalement pas s'équilibrer par le recours à l'emprunt. Il ne peut donc s'équilibrer que par les impôts locaux et les aides de l'État.

Les solutions possibles

Face à l'explosion des budgets de fonctionnement communaux, nous n'avons pas mille solutions, il y en a 4 :

1) Mettre en place un plan de sobriété énergétique pour tenter de réduire au maximum la facture. **Nous l'avons fait** en septembre dernier. La grande difficulté est que cela passe par des investissements comme le passage aux Led nouvelle génération, la création du puits de géothermie, la rénovation thermique des bâtiments, le remplacement des chaudières, etc. Cela veut donc dire que les résultats de notre plan ne se verront que dans plusieurs années. Or c'est maintenant que la crise nous étrangle.

2) Au-delà du gaz et de l'électricité, **engager une dynamique de réduction structurelle des autres dépenses de fonctionnement. Nous l'avons fait dès 2020.** Pour rappel, une fois élu nous avons lancé un audit pour savoir à l'euro près l'état des finances. Cet audit indépendant nous a montré que tous les ans les dépenses augmentaient trop. Ainsi, pour la première fois depuis 20 ans, nous avons voté en 2021 un budget qui nous a permis de geler les dépenses de fonctionnement avec une augmentation de 0,09%. Après les avoir gelées nous avions programmé une baisse de -1% en 2023. Mais ce -1% ne suffit pas à absorber le choc de l'explosion des coûts.

3) Le troisième levier serait les impôts. Je le dis avec force, **nous ferons tout pour éviter une augmentation des impôts.**

4) Le dernier levier est le soutien de l'État qui, tous les ans, nous verse la fameuse DGF qui est une enveloppe budgétaire que l'État doit aux communes puisqu'il s'est déchargé sur elles pour certaines compétences comme la gestion des écoles. **En 2014, la DGF était de 4 166 000 €** pour Bry. **En 2022 elle était, tenez-vous bien, de 400 000 € !** Nous sommes passés de 4 millions d'euros à 400 000 € ! Divisée par 10 !

Un devoir de responsabilité

Voilà la réalité. **Comment voulez-vous que les villes s'en sortent face à des dépenses qui explosent et des recettes qui ne suivent pas ?**
C'est pourquoi, avec l'association des Maires du Val-de-Marne, nous avons rencontré Madame la Ministre déléguée aux collectivités territoriales la semaine dernière. Avec des maires de tous les bords, nous lui avons exposé la réalité que nous vivons en espérant que le Gouvernement prenne la mesure de la crise qui vient pour les villes et donc le quotidien des Français.
Dans cette crise, et en attendant une hypothétique prise de conscience gouvernementale, je dois prendre mes responsabilités.

C'est pourquoi, avec la majorité municipale, je suis contraint de prendre la décision d'annuler le festival « Marne en Vogue » cette année. Sans aide de l'État et si nous ne voulons pas augmenter les impôts, d'autres mesures difficiles devront être prises pour passer le pic de la crise avec nous l'espérons un retour à la normale budgétaire l'an prochain.

Croyez-le, je me passerais bien de ce genre de décisions, mais il en va de la survie de nos services publics cette année. Être Maire, c'est aussi savoir prendre les décisions difficiles qui s'imposent dans l'intérêt supérieur de la ville.

Je dois dire que jamais nous n'aurions pu imaginer que la première partie du mandat serait marquée par deux crises sans précédent, la crise Covid puis la crise énergétique. Mais enfin, « il n'y a pas de politique qui vaille en dehors des réalités » dit-on, alors face à cette réalité nous assumerons notre devoir, en responsabilité.

D'ici le vote du budget 2023, avant le 15 avril, **avec tous mes homologues maires de France, j'appelle de mes vœux à un sursaut du Gouvernement sur la crise qui couve** car il ne serait pas admissible que ce soit aux contribuables locaux, c'est-à-dire les habitants, d'assumer la crise par une hausse des impôts ou la fermeture de nombreux services publics cette année.

Comptez sur ma détermination à faire entendre la voix des maires, à défendre nos intérêts communaux et donc le bien vivre à Bry.

@charlesaslangul

L'agenda du Maire

74 réunions et rendez-vous dont :

Mercredi 4 janvier : Tour de ville avec les services • Arbitrage budgétaire pour la préparation du budget 2023 • Permanence du Maire – Allo Monsieur le Maire

Jeudi 5 janvier : Visioconférence *1001 Vies Habitat* concernant la réintégration dans leur logement des habitants évacués place de la Fontaine

Vendredi 6 janvier : Réunion de cadrage pour les grands dossiers de 2023 • Réunion publique avec les habitants évacués de la place de la Fontaine

Dimanche 8 janvier : Vœux du Perreux-sur-Marne

Mardi 10 janvier : Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) • Visite de l'école Paul Barillet en présence de l'Inspectrice de l'Éducation nationale, de Madame la Directrice, des représentants de parents d'élève et du corps enseignant

Vendredi 13 janvier : Temps d'échange avec Madame Dominique FAURE, Ministre déléguée chargée des Collectivités Territoriales et de la Ruralité • Cérémonie des vœux Association Départementale PEEP du Val-de-Marne

Samedi 21 janvier : Vœux du Maire à la population

Lundi 23 janvier : Comité Social Territorial (anciennement comité technique), instance consultative de représentation et de dialogue social du personnel communal

Mardi 24 janvier : Comité de pilotage pour le renouvellement du marché de la restauration scolaire

Mercredi 25 janvier : Rencontre avec Monsieur CAPITANIO, Président du Conseil Départemental, Monsieur BENISTI, Maire de Villiers-sur-Marne et Monsieur JEANNE, Maire de Champigny-sur-Marne • Déjeuner avec Madame la Préfète • Rendez-vous avec Madame LENTINI, Présidente *Evasion Bryarde*

Jeudi 26 janvier : Rencontre avec l'Évêque Monseigneur BLANCHET, Monsieur Jacques JP MARTIN, Maire de Nogent-sur-Marne et Madame Christel ROYER, Maire du Perreux-sur-Marne
• Visite de Monseigneur BLANCHET à l'Hôpital Saint Camille

Vendredi 27 janvier : Cérémonie vœux Saint Camille
• Cérémonie de remise des Trophées mettant à l'honneur les sportifs bryards

Lundi 30 janvier : Préparation du Conseil en commission
• Préparation du Conseil Municipal du 13 février

Mardi 31 janvier : Rendez-vous avec Madame Christel ROYER, Maire du Perreux-sur-Marne et Monsieur Laurent COURTOIS, Conseiller Municipal délégué du Perreux • Réunion « Un enfant dans la ville »

Focus sur

Cérémonie des Vœux du Maire 2023

Sommaire

N° 492
Février 2023

p.6 - **Vos instants Bry**

p.8 - **En bref**
Une aide au chauffage pour les seniors
Assemblée plénière du Conseil Municipal des Jeunes

p.11 - **Boutique éphémère**
Les douceurs du mois de février

p.12 - **Actualités**
50 ans de jumelage, ça se fête !
Faites baisser votre loyer avec 1loyermoinscher.fr

p.13 - **À la Une**
Crise de l'énergie : la Ville se mobilise contre la hausse des coûts

p.19 - **Événement**
Remise de la médaille de la Ville à Gilles Carrez, Député honoraire de Bry

p.20 - **Événement**
Retour en images : cérémonie des vœux du Maire 2023

p.22 - **Rencontre**
Pierre Picquet-Egly, un rameur à l'assaut de l'Europe et du monde

p.23 - **La parole aux élus**

p.24 - **Agenda**

p.26 - **De vous à nous**

p.27 - **Infos utiles**

La Vie à Bry - février 2023 - n° 492 - Édité par la Ville de Bry-sur-Marne
1, Grande rue Charles de Gaulle 94360 Bry-sur-Marne
Tél. : 01 45 16 68 00 - Courriel : mairie@bry94.fr
Directeur de la publication : Charles ASLANGUL
Adjoint au Maire délégué à la communication : Christophe ARZANO
Directrice de la communication : Christelle CHARLOT - Delphine ABECASSIS
Rédaction : Delphine ABECASSIS, Shanys FRANCILLETTE
Photos : service communication, Julien LABROSSE, GM Productions, Vincent GUIONET, 123rf
Maquette : service communication / **Réalisation** : Isabelle VIÉNOT

Distribution : Espace impression
Impression : RAS - Numéro tiré à 9 000 exemplaires
Toute reproduction interdite (y compris sur Internet) sauf autorisation expresse.

Document imprimé avec des encres végétales sur papier issu de forêts gérées durablement.

IMPRIM'VERT®

VILLE DE BRY-SUR-MARNE
Moult viel que Paris

Vos instants Bry

Boutique éphémère
Janvier 2023

Visite de jeunes Bryards au Sénat
Vendredi 13 janvier - Palais du Luxembourg

Tournoi de Noël de l'école de judo
Samedi 10 décembre - Salle René Decroix

Vœux des PEEP94
Vendredi 13 janvier - Hôtel de Ville

Entrainements parents enfants PSC Bry-sur-Marne judo Ju-jitsu
Vendredi 13 janvier - Salle René Decroix

Cérémonie des vœux du Maire
Samedi 21 janvier - Gymnase Félix Faure

Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD)
Vendredi 13 janvier - Hôtel de Ville

Le miel bryard récompensé
Janvier 2023

Visite des élèves de CM2 de l'école Étienne de Silhouette accompagnés par l'Adjoint au Maire délégué à l'Enfance, Olivier Zaninetti, accueillis par le Sénateur, Christian Cambon
Vendredi 13 janvier - Palais du Luxembourg

PETITE ENFANCE

Ateliers du mois

Durant le mois de février, trois nouveaux ateliers parents-enfants et un groupe d'échanges sont proposés aux familles bryardes :

- **Atelier à thème autour des premiers gestes de secours auprès du tout-petit**
Mardi 7 février de 14h30 à 16h
- **Groupe d'échanges parents sur le thème de l'alimentation**
Lundi 13 février de 19h30 à 21h
- **Atelier comptines et chansons**
Mardi 14 février de 14h30 à 16h
Pour les 0-12 mois
- **Atelier d'éveil corporel**
Mardi 21 février de 14h30 à 16h
À partir de 18 mois

Inscriptions par mail à atelier-petite-enfance@bry94.fr

SECONDE MAIN

Little pearls

L'association Little pearls organise le marché « Lil' Market », un marché de seconde main pour donner une seconde vie aux objets. Vêtements, accessoires, jouets, puériculture, objets de décoration ou encore électronique agrémenteront les rayons de ce marché éphémère.

Dimanche 12 février
de 10h30 à 14h
Château Lorenz
11 avenue Clemenceau
+ d'infos : info@littlepearls.fr

ILS S'INSTALLENT À BRY

BoisCréaDesign
BoisCreaDesign est une jeune entreprise bryarde née d'une passion pour le bois et la réalisation d'articles de décoration exclusivement fabriqués à la main. Lampes, étagères et autres créations, tous les produits sont réalisés en chêne, hêtre ou pin avec comme maîtres mots design et authenticité. Les nouveautés sont présentés régulièrement sur la boutique en ligne. Les produits phares sont les « lampes cube » déclinées en différentes tailles ainsi que les « étagères poisson » elles aussi déclinées sous différentes formes et tailles.
boiscreadesign@gmail.com
@boiscreadesign
+ d'infos : boiscreadesign.etsy.com

Mélodie Guille, mandataire immobilier
En qualité de mandataire en immobilier indépendant, Mélodie Guille est à votre entière disposition pour vous accompagner. Elle s'engage à vous apporter un suivi personnalisé pour une transaction immobilière réussie. Première estimation gratuite.
melodie.guille@capifrance.fr
06 03 64 76 98

John Guiath, diamantaire
Marque créée en 2011, spécialiste du diamant, et création sur mesure de bijoux. John Guiath propose également une collection de bijoux sélectionnés, en or et pierres précieuses, en argent, acier, et des montres. Service après-vente pour les réparations de bijoux, et changement de piles de montres. Rachat d'or au cours officiel et estimation de bijoux.
8 bis Grande rue Charles de Gaulle
du mardi au samedi, de 10h à 19h,
et sur rendez-vous le dimanche.
01 47 06 45 61
@johnguiath
+ d'infos : https://johnguiath.com

Vous débutez une nouvelle activité sur Bry ? C'est avec plaisir que nous publierons votre annonce.
Contactez dès maintenant le service Développement économique au **01 45 16 68 00 - mairie@bry94.fr**

SENIORS

Une aide au chauffage pour les seniors

Une aide financière peut être attribuée pour le paiement des factures de chauffage aux personnes âgées sous conditions de ressources.

Comme chaque année, une aide financière peut être attribuée pour le paiement des factures de chauffage aux personnes de plus de 65 ans, sous conditions de ressources. Pour en bénéficier, les ressources financières ne doivent pas dépasser de plus de 10% le montant de l'allocation de solidarité aux personnes âgées :

- 12 585,54 € par an (soit 1048,79 € par mois) pour une personne seule,
- 19 539,17 € par an (soit 1628,26 € par mois) pour un couple.

Cette aide est accordée sur présentation de l'avis d'imposition 2022 (basée sur les revenus de 2021) et les factures de chauffage de l'année écoulée (factures de fuel, électricité, gaz). La prise en charge par le Centre Communal de l'Action Sociale (CCAS) correspond à 50 % de la facture du chauffage annuelle et ne peut dépasser un montant plafond fixé à 400 €.

Les personnes souhaitant bénéficier de cette aide doivent prendre contact avec le CCAS au 01 45 16 68 00 avant le 28 février 2023.

LES AMBIANCES MUSICALES

Un spectacle musical dont vous êtes le héros

L'association *Les Ambiances Musicales* organise la 13e édition de l'« Opération vinyles » donc si vous souhaitez faire de la place dans votre maison, grenier ou cave, l'occasion est toute trouvée !

Durant tout le mois de février, l'association propose de reprendre vos vinyles 33 tours et 45 tours de tous types : Jazz, Blues, Rock, Pop, Variété, Soul Music ou encore Disco.

+ d'infos au 06 76 81 08 72

SOLIDARITE

Le ColiBry lance un appel aux dons

Le ColiBry est une épicerie solidaire créée en 2011, qui vient en aide aux foyers bryards les plus démunis en leur offrant des produits alimentaires à faible coût. La situation économique actuelle engendre une accélération de la précarité et les demandes du *Colibry* sont de plus en plus importantes.

Or, pour augmenter le nombre de bénéficiaires, il faut nécessairement un financement plus conséquent. C'est pourquoi l'épicerie solidaire *Colibry* lance un appel aux dons. Les dons, adressés à cette association reconnue d'utilité publique, sont soumis à une réduction d'impôts.

+ d'infos :
Épicerie Solidaire *Le Colibry*
5, rue Félix Faure
94360 Bry-sur-Marne
colibryepiceriesolidaire@gmail.com

DON DU SANG

Sauver des vies

L'Établissement français du sang et la Ville vous donnent rendez-vous pour une nouvelle collecte de sang le **dimanche 26 février, de 9h30 à 14h30**, dans la salle de l'Hôtel de Ville (inscriptions préalables sur le site de l'EFS).

+ d'infos sur dondesang.efs.sante.fr

JEUNESSE

Assemblée plénière du Conseil Municipal des Jeunes

Mercredi 15 février à 19h à l'Hôtel de Ville
L'assemblée plénière sera présidée de droit par Monsieur le Maire accompagné du Conseiller municipal délégué à la Jeunesse, Stefano Teillet.

Pour cette première plénière, les 66 jeunes conseillers sont donc invités à venir pour :

- se présenter officiellement.
- Pour les anciens :
  - présenter le rapport d'activité 2022,
  - présenter le rapport financier 2022,
  - présenter le rapport moral.
- Pour la nouvelle promotion :
  - présenter l'organisation et les objectifs pour l'année 2022/2023,
  - présenter les premiers projets et les soumettre au vote de l'assemblée (1 voix pour chaque membre de l'assemblée soit 68 voix).

FORUM PRÉVENTION SANTÉ

Réservez le samedi 11 mars dans votre agenda

Des professionnels de santé, médecins généralistes, chirurgiens, urologues, oncologues, cancérologues, diététiciens, infirmiers, dentistes, gynécologues, cardiologues et ophtalmologistes, seront réunis au gymnase Félix Faure, le **samedi 11 mars, de 13h à 17h30**, à l'occasion d'un forum.

Placé sous le thème de la santé, du dépistage, de la prévention et du handicap, celui-ci proposera des ateliers, des stands et des tables rondes. Y seront abordés, notamment, des dépistages gratuits et des suivis de vaccination, une sensibilisation aux gestes qui sauvent en cas de situation d'urgence.
Entrée libre
+ d'infos : brysurmarne.fr

LOISIRS SENIORS

Les inscriptions du mois de février

• Déjeuner des « Amoureux de Bry »

Mercredi 15 février à 12h
Les inscriptions pour le déjeuner des « Amoureux de Bry », qui se tiendra au Joyau de la Marne, sont toujours ouvertes.

+ d'infos : inscriptions jusqu'au 11 février au 01 45 16 68 00
150 places
Gratuit

• Visite de la maison et de l'atelier Renoir

Mercredi 29 mars
Venez découvrir l'atelier du peintre et la maison des Renoir, suivi d'un déjeuner à l'auberge, et d'une visite de cave de champagne avec dégustation.

Inscriptions :
mardi 7 février de 9h à 12h
Salle de l'Hôtel de Ville
Tarif : 46 €
55 places

BOUTIQUE ÉPHÉMÈRE

Les douceurs du mois de février

Du 31 janvier au 12 février

• **Happy Garden Design / HD Créations**

Artisane d'Art en fabrication de perles, mais également artiste peintre, Hélène crée des bijoux en pièces uniques et des peintures inspirées de la féminité, des fleurs et de la nature en général. Dans son atelier de Seine-et-Marne, elle imagine un univers poétique et coloré, où se mêlent des peintures minutieuses et raffinées à l'aquarelle et à l'encre de Chine ainsi que des acryliques sur bois et des bijoux en perles artisanales réalisées selon les techniques du Millefiori.

www.hdcreations.fr

@Happy Garden Design / HD créations

• **Les Petits pois sucrés**

La marque, créée en 2011, est dédiée à l'univers de la femme et du bébé, autour de créations textiles uniques et intemporelles. Une grande importance est attachée au choix des matières premières pour des créations qui durent dans le temps. Parmi celles-ci, vous pourrez découvrir un vaste choix de kimonos, ceintures, doudous, coussins, couvertures, plaids, lingettes et essuie-tout lavables…

@lespetitspoissucrés

Du 14 au 26 février

• **IrinArtDecoParis**

Irina permet aux enfants de tester différentes techniques de coloriage pour personnaliser

sa lampe de chevet aux feutres ou à la peinture acrylique. Elle propose d'autres créations telles que des abat-jour, des lampes de chevet modelées à la main et des veilleuses atypiques (des cadres lumineux ou light-boxes) qui « racontent des histoires », mais aussi des sacs à main ou des vide-poches en crochet, des cadres lumineux sur toile, des figurines en plâtre à décorer soi-même ou encore des supports bijoux en plâtre.

@irinartdecoparis

• **Pample'mousse**

Pample'mousse fabrique une gamme artisanale de produits ménagers multi-usages pour l'entretien de toute la maison. Les composants actifs sont d'origine naturelle respectueux de l'environnement et les contenants sont recyclables.

www.pample-mousse.fr

• **T-Stook**

T-Stook personnalise des textiles éco-responsables comme des t-shirts pour adultes et enfants, des tote-bags, des chemises, des fournitures pour loisirs créatifs, des kits *Do It Yourself*, des trousses personnalisées ou encore des lingettes.

www.t-stook.com/

• **LESS – Les Essentiels Savons et Soins**

LESS crée des bougies artisanales fabriquées à la cire de soja aux différentes senteurs, sans additifs ni colorants, avec un parfum cosmétique de Grasse. Elle vend également du Beewrap, tissu d'emballage, fabriqué à partir de coton et cire d'abeille.

@less.for.better

Du 28 février au 12 mars

• **Agathe Sommer**

Agathe Sommer propose des produits de bien-être et relaxation, tels que des huiles essentielles des laboratoires français Gravier, des galets diffuseurs, des fontaines d'intérieur, des diffuseurs de chaleur douce ou encore des clips diffuseur pour voiture.

Tél. 06 61 84 76 70

• **Sylvie Biollu**

Créatrice de bijoux fantaisie depuis plus de 20 ans, Sylvie Biollu puise son inspiration de ses voyages et de ses rencontres. Elle crée autour de ses collections un univers proche de la nature, où les fleurs et symboles cheminent avec légèreté. Chacun de ses bijoux est un talisman, un porte-bonheur, une aventure. Pierres, perles d'eau ou de Tahiti, nacres, arbres et fleurs de vie habillent ses créations.

www.sylviebiollu.com/site/

@sylviebiollu

ÉVÉNEMENT

50 ans de jumelage, ça se fête !

Les communes de Bry-sur-Marne, Moosburg-an-der-Isar et Sawbridgeworth sont jumelées depuis 1973.

Cette année, nous célébrons le 50e anniversaire d'un jumelage riche en échanges et en convivialité, symbole de durée et de succès. Au-delà des barrières linguistiques, chacun découvre l'autre dans le respect de ses coutumes, sa culture, son patrimoine et son environnement. Les délégations de chaque ville seront invitées **du 18 au 21 mai 2023** (week-end de l'Ascension) à renouveller leur serment de jumelage pour manifester leur volonté commune de poursuivre dans cette voie dans l'intérêt de nos populations pour garantir la paix durable entre nos peuples. Les festivités auront lieu dans la ville de Bry-sur-Marne. Le programme vous sera communiqué ultérieurement.

Blasons des villes de Moosburg-an-der-Isar et Sawbridgeworth

Vous souhaitez participer à cet anniversaire ? C'est l'occasion de vous joindre à nous et accueillir des familles anglaises ou allemandes.

Renseignements auprès d'*Evasions Bryardes* (anciennement Office de Tourisme)
+ d'infos : contact@evasions-bryardes.fr
Tél : 06 23 19 84 76

LOGEMENT

Faites baisser votre loyer avec 1loyermoinscher.fr

Sidonia et la Ville de Bry-sur-Marne ont signé une convention pour mettre la plateforme 1loyermoinscher.fr au service des Bryards.

Avec ce nouveau service totalement gratuit, Bry-sur-Marne et Sidonia souhaitent aider les locataires du parc privé à baisser leur loyer pour retrouver du pouvoir d'achat, alors que les factures liées à leur logement (loyer, énergie) augmentent constamment depuis la crise du Covid, en particulier dans notre région. Focus sur ce service en ligne aux intérêts multiples.

Aider les locataires et les propriétaires à bénéficier du dispositif Loc'Avantages

Le dispositif Loc'Avantages, mis en place par l'État début 2022, est aujourd'hui méconnu des locataires et des bailleurs. Pourtant, il s'agit d'un dispositif gagnant pour le locataire et son bailleur : le bailleur bénéficie d'une réduction d'impôt s'il baisse son loyer d'au moins 10 %, ce qui améliore les relations entre locataires et bailleurs, diminue les impayés, etc. C'est un cercle vertueux. 1loyermoinscher participe au développement de ce dispositif en simplifiant les démarches, parfois un peu complexes, au service des communes volontaires et de leurs habitants. C'est pourquoi l'initiative de Sidonia, gratuite pour les locataires et leur bailleur, a séduit la Ville qui souhaite que cette baisse de loyer soit une aide directe pour augmenter le pouvoir d'achat de ses habitants locataires.

Fonctionnement

1loyermoinscher s'adresse aux locataires du parc privé. Selon leurs revenus, il leur est possible de bénéficier d'une réduction allant de -10% à -40%. Le dernier niveau étant réservé aux locataires aux revenus très modestes. La solution est très pratique puisqu'elle gère de A à Z les démarches à effectuer pour faire bénéficier les locataires et leurs bailleurs du dispositif Loc'Avantages. Concrètement, 1loyermoinscher détermine - selon les informations que vous avez renseignées - si vous êtes éligible au dispositif. Si tel est le cas, vous n'avez strictement aucune formalité à accomplir, 1loyermoinscher s'occupe de tout : de l'appel à votre bailleur pour lui proposer de souscrire à Loc'Avantages aux procédures administratives finales. Si vous n'êtes pas éligible, le simulateur vous l'indique immédiatement, sans mauvaise surprise.

Le calcul d'éligibilité

Ville, état de votre logement, loyer, superficie,

situation fiscale, situation familiale, coordonnées de votre propriétaire… Pour savoir si vous faites partie des locataires éligibles, il vous suffit de prendre 2 minutes pour répondre à ces quelques questions.

Une réduction de loyer facile

Tous les locataires éligibles ne pourront pas bénéficier du dispositif, en particulier si le bailleur n'est pas éligible, pour différentes raisons. L'avantage du dispositif 1loyermoinscher réside dans sa simplicité d'utilisation et sa rapidité d'exécution. L'outil gère toutes les démarches contraignantes à la place des locataires qui peuvent espérer, pour les locataires éligibles, bénéficier d'une baisse de loyer dans les 3 mois de leur enregistrement.

CRISE DE L'ÉNERGIE

La Ville se mobilise contre la hausse des coûts

Dans un contexte marqué par l'augmentation générale des prix, notamment ceux des fournisseurs d'énergie et des matières premières, la Ville subit, comme les particuliers, l'impact sans précédent de la crise économique. Certaines hausses, contraintes, ont des répercussions sur la consommation d'énergie mais aussi sur les diverses activités et services de la Ville. Un plan pluriannuel de sobriété énergétique et de transition écologique a été mis en place. Retour sur ces mesures.

Comme nombre de collectivités en France, la Ville de Bry-sur-Marne n'est pas épargnée par la flambée des prix. La crise économique, la décentralisation des compétences, la suppression d'un certain nombre d'impôts directs (taxe d'habitation, taxe professionnelle par exemple) et la diminution drastique des dotations de l'État ont des conséquences directes sur la gestion des services et se traduisent par des augmentations : facture énergétique, électricité, gaz mais également les services et activités de la ville.

Les dépenses budgétisées, qui étaient en moyenne de 600 000 € par an, dépasseront plusieurs millions d'euros. Pour minimiser le choc sur les finances publiques, un plan de sobriété énergétique et de transition écologique a été décidé par la Ville. Ces mesures relèvent d'un plan d'investissement sur plusieurs années.

Des actions concrètes ont été mises en place et d'autres le seront au travers d'un budget pluriannuel. Les solutions proposées ont pour but d'agir sur le montant de la facture énergétique, tant au niveau de l'électricité que du gaz, pour continuer d'offrir aux Bryardes et aux Bryards la continuité du service public. Les économies d'énergie ainsi obtenues dans les domaines des bâtiments publics, des services à la population et des services de la Ville vont nécessiter du temps, des investissements et des travaux.

Le contrôle des dépenses énergétiques

Les factures de gaz, d'électricité et de carburant sont directement impactées par la hausse du prix de l'énergie et des matières premières. Les principales augmentations concernent l'éclairage public extérieur et intérieur, le chauffage des bâtiments et l'alimentation en carburant du parc automobile.

Dans le domaine de l'électricité, la Ville assure l'éclairage de quarante-cinq kilomètres de voirie, celui des écoles, des crèches, des gymnases, des salles municipales, des salles culturelles et des bâtiments administratifs. La Ville a été la première en Île-de-France à relever le défi du 100 % LED première génération sur les 2 200 points lumineux dont elle dispose.

L'éclairage public

L'installation d'un nouvel éclairage public s'inscrit dans un plan pluriannuel d'investissement couvrant la période 2023-2026. À terme, l'ensemble des points lumineux seront remplacés et diminueront encore davantage l'empreinte carbone de la collectivité. À l'extérieur des bâtiments publics, les 2 200 points lumineux de la collectivité seront munis d'un nouvel éclairage LED. Par mesure d'économie, les bâtiments publics, parmi lesquels l'Hôtel de Ville, sont éteints la nuit entre minuit et six heures du matin.
À l'intérieur des espaces publics, toutes les ampoules de basse consommation actuelle seront remplacées par des ampoules LED. Le remplacement des éclairages en LED a déjà été réalisé dans de nombreux bâtiments dont le centre administratif, le parking administratif et quelques classes dans les écoles Paul Barilliet, Louis Daguerre et Étienne de Silhouette. Le nombre de points lumineux a été également réduit et certains luminaires ont été déconnectés. Dans des bâtiments administratifs, des horloges pour couper la lumière à une certaine heure sont installées. Le gain de cette mesure est estimé à 5 000 KWh par bâtiment et par an.
Parallèlement, les écrans d'accueil lumineux dans certains bâtiments publics ont été supprimés. Celui du conservatoire de musique Hector Berlioz en fait partie. Dans les bureaux municipaux, le système des capteurs sera abandonné au bénéfice d'interrupteurs classiques pour responsabiliser chaque occupant des locaux.

Le chauffage

Le prix du gaz flambe. Selon les premières estimations, le prix du gaz est multiplié par 4 en 2023. La municipalité chauffe au gaz les écoles, les crèches, les gymnases, les salles municipales, les salles culturelles et les bâtiments administratifs. La Ville sensibilisée aux consommations énergétiques depuis plusieurs années, a déjà investi des sommes conséquentes pour remplacer les menuiseries des fenêtres dans la plupart des écoles dès 2015.
La maîtrise des coûts énergétiques passe par un contrôle des températures. Un ajustement des horaires de chauffage a été mis en place pendant les heures de fermeture des établissements et notamment en période de vacances scolaires. Un planning précis est établi pour regrouper au maximum les activités pendant les vacances, permettant de réduire le chauffage à 8°C dans les locaux inoccupés.

FOCUS SUR L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

L'éclairage public figure parmi les changements les plus visibles observés par les habitants de Bry. L'objectif de la Ville est de réduire l'intensité des points lumineux pour espérer pouvoir économiser jusqu'à 70 % de la facture d'électricité. L'éclairage LED, par ailleurs, permet une modulation de l'intensité. Cet investissement en ampoules LED correspond environ à 1 000 € par lampadaire, soit 2 200 000 € pour les 2 200 points lumineux que compte la Ville.
Le plan pluriannuel prévoit cet investissement en commençant par les axes routiers.

La décision de la municipalité a été de maintenir l'éclairage dans les rues afin de préserver la quiétude des habitants. Une réflexion a été menée pour contrôler les points lumineux en envisageant la possibilité d'installer un système de détection qui active l'éclairage public de toute la rue. Le coût de cette disposition serait de 300 € par mât pour un budget total de 660 000 €. La Ville a décidé de réaliser un test sur quelques mâts pour évaluer la pertinence de cette action.
Autre mesure allant dans le sens d'une économie d'énergie dans l'espace public : les parcs et les jardins sont éteints à leur fermeture.
Une réflexion est également menée sur le changement du système d'éclairage au Parc des sports des Maisons Rouges.

Autre mesure d'accompagnement : l'installation de capteurs pour vérifier le gain de 7 % de consommation en moins pour chaque degré maîtrisé. Le contrôle du fonctionnement des chaudières est primordial. La Ville s'est engagée dans l'investissement d'optimisateurs de relance des chaudières des bâtiments publics. Ce système corrige, en temps réel, la consommation de chauffage et évite aux chaudières de dépasser la consigne de température. La Ville teste ce système sur un site expérimental sur une seule chaufferie.

Les économies d'énergie, dans le domaine du chauffage, passent également par une amélioration de l'isolation thermique des bâtiments publics. L'accent est mis sur la poursuite de la rénovation des chaudières pour améliorer la qualité thermique des espaces accueillant du public. Les chaudières ont été remplacées à l'école Paul Barilliet en 2022 et à l'école Louis Daguerre en 2021. L'exemple de la réfection totale thermique du gymnase Clemenceau en témoigne également. L'investissement dans ce projet, de l'ordre de huit millions d'euros pour l'ensemble des bâtiments, mise sur des économies estimées entre 40 et 60 % de la consommation énergétique. Sans oublier les locaux dortoirs à l'école Louis Daguerre qui ont été isolés thermiquement.

Les carburants

La Ville dispose d'un parc automobile nécessaire au bon déroulement des missions de la collectivité et à la qualité des services. Dédiés aux services techniques, aux agents de police municipale, ces véhicules revêtent une importance écologique majeure pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. La Ville mise sur une réduction de 20 % du parc automobile. La Ville a acheté sept véhicules électriques et installé des bornes de recharge dans le parking administratif. Des bornes de recharge sur l'espace public sont en cours d'installation.
À terme, 100 % du parc automobile de la Ville de Bry sera hybride ou électrique. En parallèle, des vélos électriques seront proposés, quand cela sera possible, aux agents volontaires. Une optimisation des cars municipaux et scolaires sera également effective. ■

« La Ville s'est engagée dans les sujets énergétiques depuis plusieurs années et a déjà investi des sommes conséquentes... »

LE MOT DE L'ÉLU

Des mesures conjoncturelles accompagnées de mesures structurelles pluriannuelles

“ Bry traverse, comme d'ailleurs toutes les autres collectivités, une période difficile. La crise énergétique a des impacts importants sur les finances municipales. Tous nos bâtiments, tels nos écoles, gymnases, mairie et centre administratif, sont chauffés au gaz et fonctionnent grâce à l'électricité elle-même indexée sur le prix du gaz. Finalement, Le prix du gaz est multiplié par 4 en 2023.
De même, avec une inflation de 5,9 % en 2022 sur nos achats, les hausses du Smic et du point d'indice des fonctionnaires entraînent mécaniquement la hausse de nos postes de dépense.

Face à ce constat, Monsieur le Maire et son équipe municipale, avec l'aide des services municipaux, ont défini un plan d'action dès l'été 2022 : baisse des températures dans les bâtiments municipaux, allumage retardé du chauffage, déplacements en véhicule électrique, arrêt de certaines prestations et indexation au niveau de l'inflation de toutes les prestations.
Nous n'avions pas vraiment le choix hormis d'augmenter sensiblement les impôts fonciers des seuls propriétaires comme la Ville de Paris, choix non retenu pour l'heure.
Ces mesures conjoncturelles sont aussi accompagnées de mesures structurelles pluriannuelles : isolation renforcée par application du décret tertiaire pour notre patrimoine bâti, rationalisation des services et révision des prestations proposées.

Nous espérons que les prévisions de baisse du prix du gaz seront effectives et pourront donner de nouvelles marges de manœuvre en 2024. ”

Bruno POIGNANT
Adjoint au Maire délégué aux Finances et Personnel communal

Au service du public

La Ville s'adapte à ces changements vertueux pour réduire son empreinte carbone. Comme en témoignent le contrôle des enseignes lumineuses des commerçants éteintes la nuit, le projet d'un plan de mobilité douce pour les Bryards pour les encourager à la pratique du vélo et l'installation des premières bornes de recharge électrique.

Les agents municipaux de la Ville de Bry participent au cercle vertueux de la transition écologique en changeant leurs habitudes de travail. Les services municipaux seront impactés par le déploiement de multiprises dans les bureaux et par un recours plus fréquent au télétravail. Les conditions d'accueil du public seront, elles aussi, modifiées en encourageant notamment la limitation de l'utilisation des ascenseurs aux seules personnes à mobilité réduite et en repensant les horaires d'accueil du public en fonction des périodes estivales et hivernales. Comme pour les centres de loisirs, le regroupement dans une seule crèche, par exemple, est encouragé pendants les périodes de vacances scolaires.

Un plan d'investissements pluriannuel

ÉLECTRICITÉ

• Éclairage public : remplacement par des ampoules LED, soit un investissement de

1 000 €

par lampadaire pour un total de 2 200 000 € pour les 2 200 points lumineux.

• Éclairage intérieur des espaces publics : remplacement par des ampoules LED pour une économie estimée de

5 000 KWh

par bâtiment et par an.

GAZ

• Investissement dans des optimisateurs de relance pour les chaufferies d'un montant total de

176 000 €

CARBURANT

• Réduction de **20 %** du parc automobile : suppression de quatre véhicules et remplacement de sept autres par des véhicules électriques.

Une série d'évolutions

Monsieur le Maire et son équipe municipale s'engagent dans son plan pluriannuel de sobriété énergétique et de transition écologique et veillent à ce que le personnel administratif témoigne de ce changement. La vigilance est de mise. Cet engagement du personnel administratif se traduit par toute une série d'actions en limitant : la consommation d'électricité (appareil éteint en cas d'absence, photocopieur, écran….) ; la pollution numérique (en réduisant l'envoi de pièces trop volumineuses) ; les impressions papier des dossiers au strict minimum ou des mails en privilégiant la dématérialisation et en ne conservant dans les dossiers numériques que les pièces essentielles ; la mise en route du chauffage ; l'ouverture des portes notamment situées dans les espaces de circulation communs afin d'éviter toute déperdition de chaleur.

« Monsieur le Maire et son équipe municipale s'engagent dans son plan pluriannuel de sobriété énergétique et de transition écologique. »

La transition écologique

En matière de production d'énergie autonome, la Ville a lancé l'étude d'un puits de géothermie à Bry en lien avec Villiers. Dès 2020, une enquête publique a porté sur une demande d'autorisation d'un permis de recherche de gîte géothermique à basse température sur les communes de Champigny-sur-Marne, Saint-Maur-des-Fossés, Joinville-le-Pont, Nogent-sur-Marne, Le Perreux-sur-Marne et Bry-sur-Marne. Le réseau de géothermie de Champigny permet actuellement d'alimenter quelque 7 000 logements et équipements communaux. Ce projet intercommunal qui associe Bry et Villiers, concerne la mise en place d'un forage géothermique destiné au chauffage des bâtiments collectifs publics et privés (grands ensembles, gymnases, écoles, hôpitaux…) afin de s'affranchir de notre dépendance au gaz de plus en plus cher et d'un impact carbone rédhibitoire. Les premiers raccordements sont prévus dès le premier semestre 2026.

Parallèlement à cette étude, la municipalité de Bry envisage la mise en place de panneaux solaires lors de la rénovation de certains bâtiments et de leur isolation thermique. Concernant l'eau, des bacs récupérateurs ont été installés dans certains bâtiments publics, comme au centre administratif et au gymnase Clemenceau à l'occasion de sa rénovation. Des dispositifs d'économie d'eau ont été installés dans les écoles et au Parc des sports. Au total, la Ville mise sur une cinquantaine d'évolutions dans les services municipaux avec un gain estimé entre 5 et 10 % en dépense énergétique. ■

3 QUESTIONS À PIERRE LECLERC, ADJOINT AU MAIRE DÉLÉGUÉ À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE, À L'ENVIRONNEMENT ET AUX BÂTIMENTS COMMUNAUX

Vie à Bry : Quelles sont les économies d'énergie qui seront réalisées par la Ville de Bry ?

Pierre Leclerc : Concernant l'espace public, les économies seront réalisées sur l'éclairage public dont l'intensité sera revue à la baisse sans toutefois une extinction complète qui pourrait gêner la population et les personnes âgées en particulier. Cette diminution d'intensité sera conforme aux obligations légales d'éclairement en fonction du type de voie concernée mais est également tributaire de la technologie des ampoules LED utilisées.

Notre parc LED datant de 2010, cette adaptation d'éclairement ne pourra se faire qu'en remplaçant ces anciennes LED par des dispositifs à puissance variable de nouvelle génération. Bien évidemment cela entre complètement dans un plan pluriannuel de remplacement de ces dispositifs.

Même s'il ne s'agit pas d'énergie, l'eau est un bien précieux qui tend à se raréfier surtout en période de sécheresse estivale de plus en plus récurrente ces dernières années. Dans ce domaine également, nous devons faire preuve de sobriété en limitant et en contrôlant notre consommation.

Actuellement un travail de suivi plus précis des points de consommation est entrepris et des solutions de vannes télé-contrôlées sont à l'étude.

VàB : Comment la Ville applique-t-elle le décret tertiaire* ?

P.L. : Concernant les bâtiments communaux, le décret tertiaire nous oblige à des économies d'énergie sur les bâtiments de plus de 1 000 m², néanmoins nous prenons en compte l'ensemble du parc immobilier de la Ville dans cette démarche. Là aussi, cela passe par l'amélioration des équipements de chauffe et d'éclairage, de l'isolation thermique, mais également par la sensibilisation des agents municipaux sur les économies d'énergies et les gestes du quotidien sur leurs lieux de travail.

Par ailleurs, il n'est pas exclu de prévoir de nouveaux dispositifs de production photovoltaïque sur certains bâtiments pour produire de l'électricité et alléger d'autant nos factures.
En toute fin 2022, nous avons recruté un technicien « fluides » dont les missions sont clairement orientées vers la proposition de solutions visant à réduire nos factures et, dès ce mois de janvier 2023, non seulement nous avons identifié des pistes d'économies, mais nous avons déjà économisé près de 10 000 euros sur une facture d'eau et près de 280 000€ de fluide.

VàB : Comment la Ville envisage-t-elle de s'inscrire dans la transition écologique ?

P.L. : L'urgence climatique et la crise énergétique nous commandent de réduire drastiquement nos consommations et surtout de maîtriser celles à venir. C'est pourquoi nous mettrons de l'intelligence dans nos matériels de mesure, de consommation et de production afin de conserver un contrôle en temps réel de nos consommations. Il s'agit là de la mise en œuvre de la notion de « smart City » qui s'apparente à la domotique mais à l'échelle de toute la ville. ■

**Le décret tertiaire de juillet 2019, qui porte sur la réduction progressive des consommations énergétiques des bâtiments tertiaires à l'horizon 2050, vient fixer les conditions d'application de l'article 175 de la loi ELAN (Évolution du Logement, de l'Aménagement et du Numérique), promulguée fin 2018.*

RETOUR EN IMAGES

Remise de la médaille de la Ville à Gilles Carrez, Député honoraire de Bry

Gilles Carrez a été Maire du Perreux-sur-Marne de 1992 à 2016 et Député de la Nation de 1993 à 2022.

Il a été l'auteur d'une loi majeure que chacun connaît, Président de la Commission des Finances et rapporteur général du Budget. Charles Aslangul a donc souhaité, au nom des Bryards, lui remettre la médaille de la Ville en déclarant :

« *Toutes ces années durant Bry-sur-Marne a eu l'immense chance d'avoir Gilles Carrez comme Député. Un député capable de participer aux destinées de la Nation par son travail et ses compétences mais, aussi, un Député proche des habitants. Je ne peux pas vous détailler tout ce qu'il a entrepris pour nous mais il a toujours été à nos côtés pour les dossiers importants : fréquence du RER A, création de la nouvelle gare Bry-Villiers-Champigny, préservation du cadre de vie, sauvetage des mythiques Studios de Bry, soutien aux associations ou à notre politique de sécurité, etc.*

Que ce soit comme Maire du Perreux ou comme Député, Gilles Carrez n'a eu de cesse que de travailler en étroite collaboration avec le maire de Bry, moi-même ces deux dernières années, et, bien-sûr, mes prédécesseurs Jean-Pierre Spilbauer et Jacques Lasne.

Pour cet engagement remarquable au service de la France, et plus singulièrement de Bry-sur-Marne, Monsieur le Député honoraire, cher Gilles Carrez, j'ai l'honneur de vous remettre la médaille de la Ville. » ■

RETOUR EN IMAGES

Cérémonie des vœux du Maire 2023

Près de 700 Bryards étaient présents à la cérémonie des vœux du Maire

Charles Aslangul, Maire de Bry-sur-Marne

Gilles Carrez, Député honoraire de Bry

Charles Aslangul, Maire de Bry-sur-Marne et son équipe municipale

Événement

Olivier Capitanio, Président du Conseil départemental du Val-de-Marne

Pierre Picquet-Egly, un rameur à l'assaut de l'Europe et du monde

À dix-huit ans, Pierre Picquet-Egly a enchaîné, l'an dernier, des réussites en aviron avec ses coéquipiers aux niveaux français, européen et mondial. Le Bryard y est parvenu grâce à sa passion pour cette discipline et à un entraînement soutenu.

Le tandem composé de Youenn Mer-Appere et de Pierre Picquet-Egly (à l'arrière)

Dans la famille de Pierre Picquet-Egly, tous les membres sont sportifs. Les parents et les trois enfants ont de qui tenir. « *Mon père a joué au football, ma mère a pratiqué le badminton, mon frère Axel, l'aîné de vingt ans, et Jean, le benjamin de dix ans, aussi. J'y suis venu également car le club de badminton de Bry-sur-Marne a été fondé par mon arrière-grand-père !* », explique le sportif de dix-huit ans. Quand l'héritage familial s'en mêle, tout se conjugue pour voir ce jeune homme figurer désormais parmi les athlètes de haut niveau.

Un entraînement intensif

Pierre a pourtant choisi une autre discipline que le badminton pour se hisser au niveau international. « *La pratique de l'aviron, qui est un sport exigeant, m'a apporté des satisfactions que je compte bien prolonger, cette année, en participant à des compétitions en tant que senior de moins de 23 ans* », ajoute-t-il. « *Le badminton s'appuie sur deux facteurs, l'énergie et la rapidité. Lorsque j'ai découvert l'aviron à l'occasion d'un stage d'une semaine organisé par le club du Perreux, j'avais treize ans. J'ai vite compris que c'était un sport très complet qui engageait l'ensemble du corps, de la tête jusqu'aux pieds.* »

Plus les années ont passé, plus les heures d'entraînement au club du Perreux –qui est classé quatorzième de France par ses résultats– se sont enchaînées tandis que Pierre changeait de catégorie. Passant de minime à cadet puis à junior, il a vu le nombre total de son entraînement hebdomadaire atteindre, actuellement, une douzaine d'heures. « *Par tous les temps, quand les conditions climatiques nous le permettent –hors crue, tempête, neige…– nous parcourons à chaque sortie entre quinze et vingt kilomètres sur la Marne* », précise-t-il.

Une réussite collective

L'aviron ne se pratique pas uniquement en outdoor. Les sorties s'accompagnent de séances d'entraînement physique en salle, au cours

> « Par tous les temps, nous parcourons à chaque sortie entre quinze et vingt kilomètres sur la Marne »

desquelles les sportifs font de la musculation et s'entraînent sur des rameurs. Il s'agit des filières énergétiques –aérobie, anaérobie alactique et anaérobie lactique– sur lesquelles s'appuie le sportif pour rendre l'énergie des aliments utilisables par les muscles et qui se déclenchent en fonction de l'intensité et de la durée de l'exercice. « *La filière aérobique est la plus importante pour les rameurs* », commente Pierre. « *Elle se traduit par des efforts d'endurance d'une durée prolongée jusqu'à quatre minutes.* »

L'aviron est également un sport d'équipe. Les compétitions remportées au cours de 2022 par Pierre Picquet-Egly l'ont été en compagnie de son ami et coéquipier Youenn Mer-Appere. Ils ont terminé deuxièmes aux championnats d'Europe junior et onzièmes aux championnats du monde junior. « *Notre objectif était de nous classer dans les douze premiers* », reconnaît-il.

Pour se préparer à la compétition, tous deux ont été suivis par Vincent Jaccod, un entraîneur bénévole, et par Thibaut Hacot, un coach arrivé plus tard dans le club. Ils ont pu compter sur leur appui pour concilier leurs nombreuses heures d'entraînement et leurs études. Pari réussi pour Pierre qui, après la crise du Covid, a obtenu son Bac l'an dernier. L'étudiant, qui est actuellement en première année en Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) à la Cité Descartes de Marne-la-Vallée, se destine à une carrière professionnelle dans le sport. Et il n'entend pas mettre de côté ses entraînements en se préparant aux prochaines compétitions qui se dérouleront en 2023. ■

DES RÉSULTATS PROMETTEURS

- Youenn Mer-Appere/Pierre Picquet-Egly, classés 4e aux Championnats de France bateaux courts, du 13 au 15 avril 2022, à Cazaubon, dans le Gers
- Youenn Mer-Appere/Pierre Picquet-Egly/Marco Malecot/Martin Choichillon, classés 2e en finale b, soit 8e au niveau européen aux Championnats d'Europe Junior 2022, du 21 au 22 mai 2022, à Varèse, en Italie
- Pierre Picquet-Egly/Youenn Mer-Appere, terminent 11e en finale b aux Championnats du monde U23 et Junior, du 27 au 31 juillet 2022, à Varèse, en Italie

La parole **aux élus**

Vivre ensemble avec nos amis canins à Bry : des aménagements nécessaires

Chères Bryardes, chers Bryards,

En ce début d'année, une personne âgée se promenant sur les bords de marne s'est gravement blessée en tombant sur la chaussée, par peur de deux chiens qui ont commencé à se battre devant elle. Pourtant tenus en laisse, leurs propriétaires les ont quand même laissé s'approcher. Merci aux personnes qui l'ont secourue, réconfortée et appelé les pompiers. Les propriétaires des chiens sont eux partis.

Hélas, il ne s'agit pas d'un événement isolé, il y a aussi des cas de morsures dont souvent les personnes les plus vulnérables sont les victimes.

Nous avons déjà soulevé le problème de l'absence d'espace dédié à nos amis canins à Bry pour se dégourdir les pattes et faire leurs besoins.

En conséquence, toutes les berges de la Marne en contrebas du Quai Adrien Mentienne sont devenues le parc canin de la ville où les propriétaires lâchent leurs meilleurs amis pour courir. Peu de personnes sans animal s'y rendent désormais. De même, les chiens sont aussi souvent promenés non tenus en laisse sur la voie piétonne plus en hauteur, dont l'étroitesse rend la circulation difficile pour les personnes craignant les animaux qu'elles ne connaissent pas.

Mais d'autres espaces verts de la ville n'y échappent pas : le parc des coudrais, le parc Daguerre, même la petite zone de gazon devant le théâtre.

En lien, le problème de la propreté de la ville ne s'améliore absolument pas.

Nous ne pouvons pas blâmer les propriétaires d'animaux car aucune réglementation n'est affichée dans ces espaces pour avertir des interdictions et des règles à respecter. Mais y'a-t-il une réglementation connue à Bry ? Celle-ci doit être préciser généralement à l'échelon municipal.

Nous ne sommes pas les seuls à avoir déjà interpellé la majorité municipale sur la nécessité de : créer un parc à chiens clairement délimité, mettre en place une signalétique de rappel des règles, lancer une vraie campagne de sensibilisation à la propreté et mettre en place les moyens de verbalisation nécessaires. Une communication avait été tentée il y a un an mais hélas sans effet.

Il ne s'agit pas d'opposer les bryards entre eux mais au contraire de trouver une solution pour notre « vivre ensemble ».

Sandrine LALANNE
Conseillère municipale
Groupe d'opposition « Vivons Bry »
s.lalanne@bry94.fr

Nos jeunes, relais de la mémoire des anciens combattants

Le devoir de mémoire c'est témoigner et garder vivace le souvenir des anciennes guerres pour tirer les leçons du passé. Le souvenir est capital car il donne du sens aux valeurs de la république et maintient ainsi l'espoir que l'histoire ne se répète pas. Winston Churchill disait « Un peuple qui ne connaît pas son passé se condamne à le revivre ».

Les témoignages, écrits ou oraux, prennent d'autant plus de valeur que les témoins directs sont de plus en plus rares. C'est vous dire la chance que nous avons à Bry-sur-Marne d'avoir encore nos témoins directs à nous. Ils sont d'un grand soutien pour les générations présentes et à venir. Avec leur participation et leur aide nous avons organisé l'année passée des événements liés à la mémoire en commençant par l'exposition dédiée à la guerre d'Algérie avec l'appui du souvenir Français en mars, pour finir avec la formation des porte-drapeaux organisée par l'UNC pour nos jeunes du CMJ.

L'implication de nos jeunes a été telle que lors de la cérémonie du 11 novembre nous avons eu la participation de plus de 35 jeunes du CMJ, une classe de CM2 de l'école Etienne de Silhouette, ainsi que la chorale des Cahn'l du collège Henri Cahn dirigée par le BHO. Cette cérémonie a rassemblé près de 250 participants, chose inédite à Bry-sur-Marne.

Cet engouement et intérêt à la mémoire nous motive à poursuivre le travail. D'autant plus que nous avons la chance d'avoir nos jeunes SNU qui vont bientôt partager un projet avec les écoles. Le fleurissement des tombes des soldats morts pour la France prendra une autre ampleur grâce à l'aide du souvenir Français, et nos cérémonies commémoratives continuerons de vivre du plus beau.

Je ne peux qu'exprimer ma reconnaissance et ma fierté d'être aux côtés de nos anciens. J'aimerais de tout cœur remercier le comité d'entente de Bry sur Marne, la Fnaca, le souvenirs Français ainsi que l'ensemble des associations d'anciens combattants pour leur confiance et leur amitié.

Didier KHOURY
Conseiller municipal délégué aux Anciens Combattants, Commémorations et Devoir de Mémoire
Groupe de la majorité municipale
« Ensemble pour Bry avec Charles Aslangul »
d.khoury@bry94.fr

Agenda

JEUDI 2 FÉVRIER

Conférence

loisirs • découvertes • culture • patrimoine
EVASIONS bryardes

RIVALITÉS À VENISE : TITIEN, VÉRONÈSE, TINTORET

Conférence animée par Hélène Norlöff

Horaire : 14h30
Lieu : Salle de l'Hôtel de Ville
Tarif : 10 €
+ d'infos : evasions-bryardes.fr
Inscriptions : 06 23 19 84 76
ou contact@evasions-bryardes.fr

SAMEDI 4 FÉVRIER

Rendez-vous médiathèque

CINÉ THÉMATIQUE (ANIMATION À PARTIR DE 16 ANS)

Le secteur audiovisuel vous retrouve pour votre nouveau rendez-vous. Partez à la découverte du cinéma asiatique ou venez nous faire découvrir vos incontournables.

Horaires : de 10h30 à 12h
Lieu : Médiathèque
Sur réservation au 01 47 06 57 03
ou mediatheque@bry94.fr

Jeunesse

CLUB DES SUPER LECTEURS (8-12 ANS)

Un moment de partage autour des nouveautés et des coups de cœur littéraires.

Horaires : de 15h à 17h
Lieu : Médiathèque
Sur réservation au 01 47 06 57 03
ou mediatheque@bry94.fr

DIMANCHE 5 FÉVRIER

Concert

BRY HARMONIE ORCHESTRA

Horaires : 11h et 16h
Lieu : Théâtre de Bry
Sur réservation : 01 60 17 67 79
ou sur www.bho94.fr

JEUDI 9 FÉVRIER

Conférence

SOCIÉTÉ HISTORIQUE NOGENT-LE PERREUX-BRY

Goûter/Conférence sur le thème : "Dans l'intimité des maisons closes" animé par Mme Isabelle Arnaud

Horaire : à 14h20 au café Le Deleville
Lieu : 34 bd Bonne-Nouvelle - Paris 8e
Renseignements et inscription obligatoire auprès de Mme Renollet :
au 01 43 24 19 51

VENDREDI 10 FÉVRIER

Théâtre

REGGIANI PAR ÉRIC LAUGERIAS

Horaire : 20h30
Lieu : Théâtre de Bry
Infos et réservations : theatre@bry94.fr
01 45 16 68 00 / brysurmarne.fr

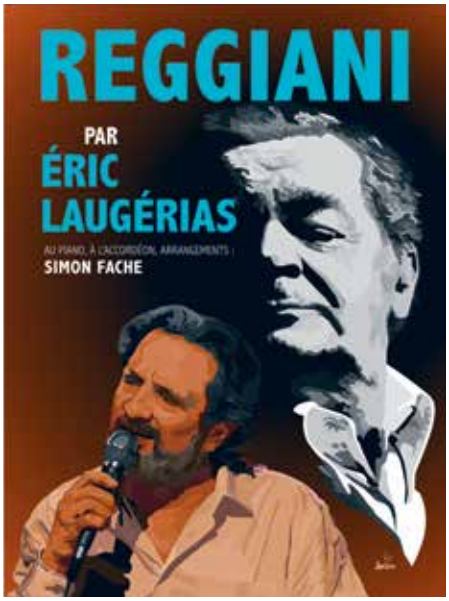

SAMEDI 11 FÉVRIER

Animation adultes

CAFÉ NOIR

Amateurs de romans policiers, venez partager vos derniers coups de cœur et échanger autour des nouveautés.

Horaires : de 10h à 12h
Lieu : Médiathèque
Sur réservation au 01 47 06 57 03
ou mediatheque@bry94.fr

⚠Tous les événements annoncés dans l'agenda sont susceptibles d'être annulés, modifiés ou reportés, en fonction de l'évolution du protocole sanitaire et des directives gouvernementales liées à la Covid-19.

Agenda

DIMANCHE 12 FÉVRIER

Association

LITTLE PEARLS

Marché de seconde main (ouvert à tous)

Horaires : de 10h30 à 14h
Lieu : Château Lorenz
+ d'infos : page 8

LUNDI 13 FÉVRIER

Visite guidée

loisirs • découvertes • culture • patrimoine EVASIONS bryardes

TRIBUNAL DE PARIS

Horaire : Départ de l'Office à 8h30
Tarif : 41 €
+ d'infos : evasions-bryardes.fr
Inscriptions : 06 23 19 84 76
ou contact@evasions-bryardes.fr

Vie locale

CONSEIL MUNICIPAL

Horaire : 20h
Lieu : Salon d'honneur de l'Hôtel de ville

MERCREDI 15 FÉVRIER

Jeunesse

CLUB DES BB LECTEURS (0-3 ANS)

Lectures d'albums pour les bébés, intercalées de chansons et de jeux de doigts.

Horaire : 11h
Lieu : Médiathèque
Sur réservation à partir du 1er février au 01 47 06 57 03 ou mediatheque@bry94.fr

Conseil municipal des jeunes

ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE

Horaire : 19h
Lieu : Salon d'honneur de l'Hôtel de ville
+ d'infos : page 10

JEUDI 16 FÉVRIER

Café Philo

« TOUTE PERSONNE MÉRITE-T-ELLE LE RESPECT ? »

Organisée par l'*aBry Philo*

Horaires : de 19h à 21h
Lieu : Salle de la Garenne,
2 rue de la Garenne
Ouvert à tout public
+ d'nfos : bryphilo.com

VENDREDI 17 FÉVRIER

Concert Lyrique

LES HISTOIRES DE L'OPÉRA

Par l'association Les amis de Sun

Horaire : 20h30
Lieu : Théâtre de Bry
Tarif : participation libre

SAMEDI 18 FÉVRIER

Jeunesse

CLUB DES BB LECTEURS (0-3 ANS)

Lectures d'albums pour les bébés, intercalées de chansons et de jeux de doigts.

Horaires : à 10h15 et 11h
Lieu : Médiathèque
Sur réservation à partir du 1er février au 01 47 06 57 03 ou mediatheque@bry94.fr

DIMANCHE 19 FÉVRIER

Les rencontres mensuelles

GAIVOTA

Venez vivre un après-midi Fado, chanson française, poésie et littérature.

Horaire : 16h
Lieu : Château Lorenz
Tarifs : Adhérent : 10€/ Non-adhérent : 15€
Infos et réservations : au 06 64 13 48 94
ou sur gaivota-fado@outlook.com
gaivota-fado.fr

DIMANCHE 26 FÉVRIER

Solidarité

DON DU SANG

Horaires : de 9h30 à 14h30
Lieu : salle de l'Hôtel de ville
Sur réservation
+ d'infos : page 9

De vous **à nous**

Vous êtes nombreux à poser des questions sur votre ville par courrier, téléphone, courriel ou lors de rencontres. On vous répond.

“ Comment procède-t-on avec le ramassage des déchets verts ? Je crois que le planning a changé… ”

Katia S.

Notre réponse :

La collecte des déchets, compétence relevant désormais des Établissements Publics Territoriaux, a été confiée à la société Nicollin pour six communes du Territoire ParisEstMarne&Bois, dont Bry. Ce n’est donc plus la Ville qui gère les dates et le nombre de passages des collectes.
Depuis le 21 décembre et jusqu’à début mars, la collecte des végétaux (bac marron ou sac kraft) s’effectue via ClicRDV sur : **https://user.clicrdv.com/service-collecte-dechets-vegetaux** ou par téléphone au **01 48 71 59 13.**

Les bacs et les sacs doivent être sortis avant 12h, le jour de la collecte. Les sacs sont distribués au Centre Technique municipal (1-3 rue du clos Sainte-Catherine).

Rappel : vous pouvez mettre dans votre bac marron ou vos sacs kraft la tonte de pelouse, les feuilles et petites branches et les fleurs fanées. Nous vous remercions de bien vouloir attacher vos déchets végétaux en fagot de 1 m 50 maximum et de déposer des branches de 2 cm de diamètre au plus. ■

“ Pourquoi le Conseil Municipal n’est-il pas filmé ? ”

Paul P.

Notre réponse :

Nous avons déjà procédé à des captations vidéo du Conseil Municipal pour répondre aux contraintes de la crise COVID et surtout aux restrictions imposées par le protocole sanitaire. Toutefois, ces enregistrements nécessitent des installations matérielles coûteuses. De plus, pendant la période Covid, la Ville avait obtenu une dérogation pour délocaliser les Conseils Municipaux au gymnase Félix Faure, salle assez grande pour accueillir toute la logistique vidéo. Avec le retour des séances du Conseil Municipal à l’Hôtel de Ville et la reprise des activités sportives dans le gymnase, cette solution n’a pas pu être poursuivie. Néanmoins, les réunions du Conseil Municipal sont ouvertes au public et c’est avec plaisir que nous vous accueillons pour assister aux délibérations qui engagent l’avenir de notre Ville. ■

PHARMACIES DE GARDE*

Dimanche 5 février
Pharmacie des Écoles
137 bis avenue Pierre Brossolette
94170 Le Perreux-sur-Marne

Dimanche 12 février
Pharmacie du Boulevard
147 ter boulevard de Strasbourg
94130 Nogent-sur-Marne

Dimanche 19 février
Pharmacie Léandri
106 avenue du Général de Gaulle
94170 Le Perreux-sur-Marne

Dimanche 26 février
Pharmacie de la Mairie
162 bis Grande rue Charles de Gaulle
94130 Nogent-sur-Marne

**Sous réserve de modifications de dernière minute.*
Retrouvez toutes les gardes en temps réel sur monpharmacien-idf.fr

Pour les gardes de nuit (après 20 h) : se renseigner au commissariat de Nogent. Tél : 01 45 14 82 00.

ÉTAT-CIVIL

Naissances

Bienvenue à Ambre Kruczynski, Cezar Louis Trifan, Hedi Boudoua, Gomis Kêmi Abdou, Robin Lamarque-Esteves, Kovam Kamto Laura May Sehaliah, Massa El Sheikh, Gaëtan Rennesson, Rym Zine-El Alaoui, Ruben Pinheiro Carril, Héloïse Sarah Lucie Jasnin Martin, Madeleine Duval Gros, Mylàan Patrick Jourdain Boyer, Kayhïane Séverino Jean Horacio Poireau Menezes, Nadira, Maryam Bakayoko

Mariages

Toutes nos félicitations à Hamza Nybaly et Soukaïna Chloé Filali

Décès

Toutes nos condoléances pour les décès de Annick Bécan épouse Moulin et Ginette Renée Février épouse François

NUMÉROS UTILES

Urgences
112
(numéro européen)

Urgences médicales
Samu - Sami
15

Police municipale
01 45 16 68 22

Police
17

Sapeurs-pompiers
18

N° Violences femmes info
3919

N° Enfance en danger
119

N° national canicule
0 800 06 66 66

Grand froid
01 45 16 68 22

S'inscrire sur l'annuaire opérationnel d'alerte à la population

Mis en place dans le cadre du Plan communal de sauvegarde (PCS), les personnes figurants sur cet annuaire recevront un SMS pour les avertir de la situation en cas de risques majeurs sur le territoire. Complétez le formulaire sur brysurmarne.fr et faites-le parvenir à la Police municipale (sur place ou par voie postale).

Vous ne recevez pas la Vie à Bry ?
01 45 16 68 00

Besoin d'un conseil
conjugal, d'urbanisme etc.
Retrouvez l'ensemble des permanences en mairie sur
brysurmarne.fr

Espace emploi
Ville de Bry-sur-Marne

Une petite annonce à faire passer pour de l'aide à la personne ?

Espace emploi
Rez-de-chaussée du bâtiment administratif
Rue Félix Faure
Tél. : 01 84 23 53 49
mail : emploi-bry@pemb.fr
www : brysurmarne.fr

Emballages & papiers
Tous les jeudis matin

Déchets verts
Sur rendez-vous
01 48 71 59 13
environnement@pemb.fr

Déchets ménagers
2, 3 ou 4 fois selon les secteurs*

Encombrants
Collectifs
1 vendredi /2 selon secteurs *
Individuels
sur rendez-vous au 0 800 611 544 (n° vert)

Déchèterie
Transferée à Noisy
9 rue de la Plaine
Tous les jours sauf jeudi**

* *Retrouvez les secteurs sur parisestmarnebois.fr*
** *Retrouvez les horaires sur noisylegrand.fr*

MÉDIATHÈQUE DE BRY-SUR-MARNE

Pour venir

120 210

Arrêt des Moines Saint-Martin

+ d'infos au : 01 47 06 57 03

mediatheque@bry94.fr

28, rue des Tournanfis

Bry-sur-Marne